



Examen du Brevet Fédéral d'Encadrement

1er Degré de Spectacle Equestre de Club
lundi 10 octobre 2016 à Marillac-le-Franc (16)

Madame, Monsieur,

Vous avez participé à la formation du Brevet Fédéral d'Encadrement Premier Degré de Spectacle Equestre de Club organisée par le Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes depuis juin 2015.

Nous espérons que vous avez été satisfait(e) de l'organisation et des enseignements qui vous ont été prodigués.

Le jour de l'examen approche. En effet, lundi 10 octobre 2016, l'examen officiel de votre formation Brevet Fédéral d'Encadrement Premier Degré de Spectacle Equestre de Club se tiendra à la **Maison des Associations de Marillac-le-Franc (16)**, en présence d'examineurs désignés par la Fédération Française d'Équitation.

Le coût de l'examen est à votre charge et se monte à 50€ (chèque à libeller à l'ordre du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes).

Le nombre de places est limité à 10 personnes, ces places vous sont dédiées en priorité. Cependant, en cas d'empêchement, merci de prévenir le CRE le plus tôt possible (au 05 49 05 11 31 ou 07 88 45 11 08).

Les horaires vous seront communiqués dès que les inscriptions auront été réceptionnées.

Nous vous remercions de votre intérêt et restons attentifs à toute suggestion de votre part, aux coordonnées ci-dessous. Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations,

Jacques Robin,
Président du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes



Examen du Brevet Fédéral d'Encadrement 1er Degré Spectacle Equestre de Club Lundi 10 octobre 2016 à Marillac-le-Franc (16)

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

N° de licence (en cours de validité) :

Centre Equestre :

Participera à l'examen

Ne participera pas

Pour vous inscrire à l'examen, vous devez **obligatoirement** nous faire parvenir :

- La ou les attestation(s) de suivi de la formation de 35 h minimum,
- La photocopie de votre licence en cours de validité sur laquelle doit figurer votre diplôme d'enseignant ou d'animateur (à défaut, joindre une photocopie du diplôme),
- Le dossier support de l'UC 3 en **trois exemplaires**,
- Les droits d'inscription de 50€ (par chèque à l'ordre du *CRE Poitou-Charentes*).

A renvoyer avant le 10 septembre 2016

CRE Poitou-Charentes – 265 Grand'Rue - 79410 Echiré ou par mail à pc.cre2@orange.fr

Attention nombre de place limité